

Procès -Verbal du Conseil d'École du mardi 21 novembre 2017

École publique François Renaud – Saint -Lunaire.

Présents :

Représentants de la mairie : M.PENHOÛËT, Maire.

Représentants des parents d'élèves : Mme LE CORRE, Mme LEMARIE, Mme MARZIN, Mme MEAL, Mme ROUSSEL, Mme LARDOUX, Mme JUBAULT, Mme TECHER, Mme NORDEZ.

DDEN : Mr DELEPINE

Enseignants : Mme RAYMOND, Mme AUBINAULT, Mme CANEVET,, Mme TREYSSAT, Mme GOUIS, M.MAHE , M. POILVET, M.HERCOUËT.

Excusés :

Mme MISMAQUE, Mme. DELEPINE.

Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux parents et des nouveaux enseignants.
2. Effectifs, composition des classes.
3. Mise en place des APC.
4. Règlement intérieur.
5. Enseignement de l'Anglais.
6. Questionnaire proposé par les parents élus.
7. Stationnement aux abords de l'école.
9. Travaux-achats.

1) Présentation des nouveaux parents et des nouveaux enseignants.

2) Effectifs, composition des classes

L'École François Renaud a obtenu l'ouverture une septième classe à la rentrée 2017/2018 en maternelle. Malgré l'ouverture de la 7ème classe, les effectifs restent chargés.

TPS-PS	13+17
PS-MS	6+19
MS-GS	5+25
CP	24
CE1-CE2	28
CE2-CM1	28
CM1-CM2	29

195 élèves dans l'école.

Moyenne : 27 élèves par classe.

3) Mise en place des APC

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis, mardis et jeudis.

Il s'agit d'un temps assuré par les enseignants en dehors du temps scolaire qui a pour objectif d'aider les enfants qui rencontrent des difficultés.

Actuellement, 10 élèves de cycle 3, 10 élèves de cycle 2 et 6 élèves de cycle 1 sont pris en charge par ce dispositif d'aide.

4) **Règlement intérieur.**

→ *En élémentaire :*

Afin d'éviter un nombre trop important d'élèves dans la cour au même moment, deux récréations sont désormais organisées. Les élèves des classes de Mme Treyssat et de Mme Gouis sortent d'abord puis les élèves de M.Poilvet et M.Hercouët.

→ *En maternelle :*

Les élèves de TPS-PS sont en récréation de 10h à 10h30. Les élèves de PS-MS et MS-GS sortent entre 10h15 et 10h45.

M.Hercouët rappelle le nombre important d'élèves dans la cour sur le temps du midi.

Quelques idées pour assurer la sérénité dans la cour :

- Les parents d'élèves suggèrent l'idée de mettre en place un système d'enfants référents. Un élève plus âgé pourrait être le référent d'un plus jeune.
- Mme Gouis émet l'idée d'instaurer un système d'élèves médiateurs dans la cour. Ils rappelleraient les règles et veilleraient au bon déroulement de la récréation.
- Mise en place d'un conseil des élèves avec des délégués pour favoriser la parole des élèves ?
- Concertation entre enseignants et personnel de la mairie pour une cohérence éducative ?
- Mise en place d'une journée sans foot ?

Les enseignants soulignent le manque de respect des élèves envers les animateurs des TAP. (3 animateurs le midi).

Le directeur rappelle les comportements difficiles de certains élèves dès la moyenne section liés à des carences éducatives.

Différentes aides peuvent être apportées aux parents :

- les aides apportées par la PMI (conférence sur le sommeil, sur l'autorité, le rôle des parents...)
- l'école des parents (Rennes)
- des chargés de mission (au niveau du département).
- Le RAM : intervention sur l'éducation bienveillante.
- Le train de la parentalité.

5) **Enseignement de l'Anglais.**

L'enseignement de l'Anglais est obligatoire à partir du CP. Chaque enseignant prend en charge cet enseignement dans sa classe. Un échange de service est organisé entre Mme Treyssat CP et M.Hercouët en CM1-CM2.

6) **Questionnaire proposé par les parents élus.**

Les représentants des parents d'élèves proposent un questionnaire à distribuer aux parents avant les conseils d'école afin de permettre la remontée d'information.

Ce questionnaire aborde des éléments positifs et négatifs (temps école, midi, TAP)

L'assemblée suggère la mise en place d'une version numérique de ce document.

Ce document sera distribué dans le cahier de liaison.

7) **Stationnement aux abords de l'école.**

Il y a davantage de véhicules le matin aux abords de l'école, ce qui pose des problèmes de stationnement. Les enseignants doivent désormais se garer dans les parkings en périphérie.

M. le Maire rappelle les parkings disponibles :

- proche de la salle Aimé LE FOLL
- proche du Marais.

Les places de parking aux abords de l'école sont désormais réservées aux parents d'élèves.

Questionnement sur « un arrêt minute » : devant la maternelle.

Une nouvelle piste cyclable sera mise en place de la rue des Écoles aux lotissements des Fossettes et de la Jannaie.

1) **Activité et sorties envisagées.**

La mairie participe au financement ainsi que l'association des parents d'élèves.

→ Les projets déjà réalisés :

- Les élèves d'élémentaire se sont rendus au cinéma pour voir le film d'animation *Tous en scène* (en version originale anglaise).
- Les classes de Mme Treysat, Mme Gouis et M.Mahé se sont rendus à l'exposition *Escale d'automne* en octobre.
- Les élèves de CE2-CM1 se sont rendus à Saint-Enogat pour une sortie pêche afin de garnir l'aquarium de la classe.
- Le défi de l'amitié est un défi d'endurance. Il s'agissait d'allier son effort d'endurance à une initiative sociale (des dons au Secours Populaire).

→ Les projets à venir :

La semaine chorégraphique : (en partenariat avec le musée de la danse de Rennes). Pendant une semaine, un ou deux artistes se déplaceront à l'école pour les CP mais également les élèves de maternelle. Des ateliers quotidiens de pratique seront organisés avec des danseurs professionnels. (Semaine du 16 au 19 avril).

Le jardin m'a dit : L'objectif est de sensibiliser les enfants des trois classes de maternelle au jardinage et au développement du vivant. Ce projet est financé par l'association des parents d'élèves. De nouveaux carrés potager doivent être installés pour le projet. + terreau, et déplacement du bac à compost.

La poterie : Trois séances d'1h30 seront organisées dans la classe de M.Poilvet.

Musée Manoli : Les classes de PS-MS et CP se rendront au Musée à la Richardais. Ils découvriront différentes créations artistiques utilisant différents matériaux. Ils s'exerceront à la création artistique.

Maison Jacques Cartier : les élèves de CE1-CE2 et CE2-CM1 découvriront un lieu historique et ses personnages marquants.

Rencontre avec les correspondants et musée des beaux arts : Les CP rencontreront leurs correspondants.

L'équitation : pour les MS-GS au centre équestre de Saint-Lunaire. Un groupe soignera et montera les poneys. Les deux autres groupes travailleront en atelier sur la thématique du cheval.

Paris : Les élèves de CM2 se rendront à Paris du lundi 19 mars au mercredi 21 mars 2018. Ils visiteront le Louvre, la cathédrale Notre-Dame, l'île de la Cité, et le Marais.

Ferme de Trénube : La classe de Mme Gouis travaillera sur la vie végétale et animale au mois

d'avril.

Voile : Les élèves de CM1 et CM2 se rendront au yacht club de Saint-Lunaire pour 7 séances de voile.

Spectacle les 3 chardons : le vendredi 16 février à la salle Aimé LE FOLL pour tous les élèves de maternelle.

Dinan au Moyen-Age : Les élèves de CE2-CM1 et CM1 appréhenderont le Moyen-Age à travers l'architecture de la ville.

Massage et bien-être : pour les PS-MS.

Sensibilisation au monde des abeilles : Les élèves de maternelle seront sensibilisés au cycle de vie des abeilles.

Ferme Plédéliac : TPS-PS, sensibilisation au monde vivant et aux 5 sens.

Le patrimoine de Saint-Lunaire : Découverte la ville de Saint-Lunaire en mars/avril pour les classes de CP, CE1-CE2 et CM1-CM2.

Maison de la rance à Dinan : appréhender la faune et la flore auprès d'une mare.

Découverte du littoral : Les CE2-CM1 iront découvrir trois milieux naturels : vaseux, rocheux, sableux.

Visite de la caserne de pompiers : à Dinard TPS-PS.

Ecomusée : à Rennes.

M. le Maire indique que le budget de la mairie est de 80 euros par élève.

L'association des parents d'élèves : 4300 euros.

Une participation des familles ne peut être demandée que lors d'une sortie avec nuitée.

Les vacances de printemps sont reportées d'un demi-semaine.

Remerciements : la mairie, les parents d'élèves pour le soutien matériel, son aide, et dans la gestion du quotidien.

1) **Travaux-achats.**

Travaux effectués pendant l'été :

- Le hall de la maternelle entièrement repeint.
- Équipement de la septième classe
- Installation du vidéo projecteur dans les classes d'élémentaire (CP et CM1-CM2).
- Les nouveaux vélos en maternelle.
- Rénovation du toit de la maternelle.

Travaux à effectuer :

- Continuer d'équiper les classes en vidéo-projecteur.
- Travaux de la salle omnisports prévus (humidité) de juin à septembre.

10) **Questions diverses**

- La mairie favorable au maintien des TAP mais demande l'avis du conseil d'école sur les rythmes à la rentrée 2018. Les parents vont engager un sondage auprès de l'ensemble des parents de l'école. Une nouvelle réunion est prévue en décembre pour décider du maintien de la semaine de 4 jours et demi ou du retour à 4 jours sans le mercredi.

- Cantine : beaucoup d'élèves à la cantine. Une personne supplémentaire recrutée.

Idée de faire 3 services.

→ réflexions sur les aménagements possibles avec l'école privée.

Secrétaire de séance, Mr Jonathan MAHE

Directeur, Mr Laurent HERCOUËT